

Secrétaires des Sections Locales du SNU.ipp 93 ou correspondants

AUBERVILLIERS	Martine CARON	Mat. P.Brossolette	01.48.33.24.52
AULNAY SOUS BOIS	Jean DUGAS	Elém. Aragon	01.43.83.63.42
BAGNOLET	Christian COISMAN	Elém. J.Curie	01.43.63.82.73
	Hélène REGNIER		01.43.63.35.90
BLANC MESNIL	Nadine ROUMILHAC	M.A.S.	IEN : 01.48.67.08.88
	Eric PARIZE	Elém. J.Lurçat	01.48.67.72.12
BOBIGNY	Catherine SCHWENG	Elém. J.J.Rousseau	01.48.31.00.04
BONDY	Bruno LUTTENAUER	Elém. Noue Caillet	01.48.49.26.91
CLICHY sous BOIS LE RAINCY	Jeanne CADY	RASED Les Fougères/Le Raincy	01.43.01.15.22
	Isabelle RAVARY	Mat. J.Curie Clichy	01.43.30.35.26
	Nathalie PANIER	Elém. Eluard Clichy	01.43.30.48.25
LA COURNEUVE	Maria VERDEGUEZ	Elém. Robespierre	01.49.34.06.61
DRANCY	François CHELERS	Rased Cachin-Jorissen SNU.ipp 93 l'après-midi : 01.48.96.36.11	
EPINAY SUR SEINE	Jean-Pierre BORT	Elém. Pasteur I	01.48.21.41.10
	Brigitte POMMIER	IEN 22e CPE	01.48.41.26.25
GAGNY	Patricia CONCENTRAIT	Elém. Ch.Péguy	01.43.09.69.22
LES LILAS	Paul MORENO	Mat. V.Hugo	01.43.63.35.60
LIVRY GARGAN PAVILLONS sous BOIS	Muriel GÉRIN-GOUTMANN	Mat. B.Malon Livry Gargan	01.43.30.02.89
MONTFERMEIL COUBRON / VAUJOURS	Sylvie DEMETZ	Mat. J.B.Clément Montfermeil	01.45.09.30.70
MONTREUIL	Chantal BELLIOU	Elém. Danton	01.48.70.61.76
	Ingrid FAUVIAU		
NEUILLY sur MARNE NEUILLY PLAISANCE	Bruno LOSZACH	Elém.Rouget de Lisle Neuilly sur Marne	01.43.08.97.01
	Sylvie MAYNARD	Mat. P.Valéry/Neuilly/Marne	01.43.08.41.36
NOISY LE GRAND GOURNAY sur MARNE	Yves ZAPARUCHA	Elém. Hauts Bâtons Noisy le Grand	01.43.03.63.21
NOISY LE SEC	Joël COUVÉ	Mat. A.Rimbaud	01.49.42.67.44
PANTIN	Sylvie DESMAELE	Elém. J.Curie : 01.49.15.40.61 ou SNU.ipp 93 : 01.48.96.36.11	
PIERREFITTE VILLETANEUSE	Caroline MARCHAND	Elém. R.Boivin Pierrefitte ou SNU.ipp 93 : 01.48.96.36.11	
ROMAINVILLE PRE ST GERVAIS	Jean-René BOURSIER	Elém. M.Cachin	01.49.15.55.87 ou 01.48.91.79.55
SAINT DENIS	Saint Denis 1 : Catherine KERNOA	Mat. Les Gueldres	01.48.09.89.43
	Saint Denis 2 : Catherine DA SILVA	Elém. J.Curie	01.49.71.22.81
SAINT OUEN/ ILE ST DENIS	Maryse DECHATRES	Elém. V.Hugo Saint Ouen	01.49.18.91.60
SEVRAN	Robert DELLERUE	Elém. Lamartine	01.43.85.74.49
STAINS	Sylvie CRESSON	Elém. G.Apollinaire	01.48.29.33.60
	Rachel SCHNEIDER	Elém. R.Rolland	01.48.29.47.87
TREMBLAY EN FRANCE	Françoise BAGNEUX	Mat. E.Cotton	01.48.61.87.01
	Nathalie SAUVAGET-BOGNINI	Elém. Malraux	01.48.61.60.78
VILLEPINTE	Emilie GARCIA	Elém. Pasteur	01.43.84.61.45



Au quotidien, les élus SNU.ipp 93 vous défendent, inter

Je n'ai pas changé d'échelon, est-ce normal ?

J'aimerais vous rencontrer pour les permutations

Je serai en congé parental dans 2 mois, vais-je perdre mon poste ?

Nous avons besoin d'une ouverture de classe. Comment faire ?

Merci pour votre intervention !

Défendre - Informer

François COCHAIN
Caroline MARCHAND
Joël COUVÉ
Muriel GÉRIN-GOUTMANN
Claire JADAUD
Brigitte POMMIER
Muriel SAGET
Ingrid FAUVIAU
Sébastien LE BRAS
Maryse DECHATRES
Karine BOUTOUX
Catherine DA SILVA
Jeanne CADY
Nathalie PANIER
Nathalie SAUVAGET-BOGNINI
Stéphanie WONGERMEZ

Je voudrais connaître mon affectation

Proposer

Intervenir

Soutenir

Vérifier

Ecrire

Rencontrer

Contrôler

Renseigner

Accompagner

Conseiller

Expliquer

Impulser

8 élus sur 10 en CAPD
+ 8 suppléants

Rechercher - Répondre

Syndiquez-vous !

Je ne suis toujours pas in

... pour faire respecter les droits dans l'équité et la



vous informent, vous conseillent, arviennent en CAPD...

rais
ître
n
tion

Je suis convoqué(e)
à l'Inspection
Académique,
pouvez-vous
m'accompagner ?

ex

L'administration
me réclame
un trop perçu,
quel recours
ai-je ?

Je ne suis pas
syndiqué(e)
mais j'aurais
besoin de
renseignements

perçois
ours pas
demnités

droits de tous les collègues
la transparence.

PARITARISME :

Petite histoire d'une décision d'affectation qui se termine (bien) avec l'aide du SNU.ipp, au tribunal administratif :

En CAPD, le SNUipp représente les collègues et fait en sorte que les décisions soient prises dans la régularité des textes, dans la transparence et l'équité. Des collègues qui ne se laissent pas faire, un syndicat qui aide à faire respecter le droit, voilà tout l'intérêt de se syndiquer et de permettre la défense de chacun et de tous!

Extrait de la notification de jugement rendu par le tribunal administratif de Cergy Pontoise (lecture du 27 avril 2009) :

«*Sur les conclusions à fin d'annulation dirigées contre la décision de l'Inspecteur d'Académie de la Seine Saint Denis :*

Considérant que par décision du 12 juillet 2006, l'inspecteur d'académie de la Seine Saint Denis a informé Mme..... de ce que l'affectation qu'elle a obtenue au mouvement initial a été annulée ; (...)

Considérant que Mme soutient que la décision susvisée de l'inspecteur d'académie de la Seine Saint Denis est entachée d'illégalité en ce qu'elle a été prise à la suite d'un avis irrégulier de la CAPD au motif que ses membres, notamment ceux représentant le personnel, n'auraient pas été régulièrement informés de son objet et de la nature des décisions à prendre qui devaient aboutir au retrait de la mutation qu'elle avait obtenue (...)

Considérant que le présent jugement qui annule la décision attaquée a pour effet de faire revivre automatiquement la décision que cette dernière retirait et qui faisait droit à la demande de mutation présentée par la requérante, (...)

Décide :

Article 1^{er} : la décision susvisée du 12 juillet 2006 de l'inspecteur d'académie de la Seine Saint Denis est annulée.

Article 2 : l'Etat est condamné à verser à Mme..... une somme de 150 euros.

Article 3 : il est enjoint au recteur de l'académie de Créteil de nommer à nouveau Mme..... sur le poste qu'elle occupait à la suite de sa demande de mutation à (...)

La république mande et ordonne au ministre de l'Education Nationale, en ce qui le concerne à tous huissiers de justice à ce requis en ce qui concerne les voies de droit commun, contre les parties privées, de pourvoir à l'exécution de la présente décision».

